

ALLOCUTION DE CLOTURE DES PREMIERES ASSISES
NATIONALES DE LA PROPRETE PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

SAMEDI 20 NOVEMBRE 1982

Voici que s'achèvent les Premières Assises Nationales de la Propreté Publique et de l'Environnement. Il est bien évident qu'il ne saurait être question, aujourd'hui, d'en établir le bilan ou d'apprécier leur impact car, au-delà de l'aspect purement quantitatif qui peut être décrit par des chiffres, l'essentiel réside en ce que chacun des congressistes a retenu de ces journées. Et, sur ce plan, je suis convaincu que ces Assises ont été un succès total.

En effet, cette manifestation originale, sans précédent, aura permis d'appréhender, pour la première fois, d'une manière globale (car les positions des collectivités locales ne sont pas homogènes), une matière relativement nouvelle et en plein essor : l'écologie urbaine.

Il semble, en effet, que l'écologie puisse intervenir de plus en plus dans la recherche d'une meilleure gestion des villes. Qu'est-ce que l'écologie, sinon justement cette discipline qui allie la science, la technique, la sociologie pour étudier les rapports des êtres vivants et de leurs environnements matériels. Dès ses origines, l'écologie s'est proposée de comprendre les mécanismes des communautés d'êtres vivants en référence aux espaces physiques où ils vivent. Or, l'écologie humaine prétend comprendre de la même manière les groupes humains dans leurs rapports avec le bâti, c'est-à-dire, en l'occurrence, avec tout ce qui fait leur ville.

Les thèmes évoqués au cours de ces Assises ont permis de mieux saisir ces mécanismes. Car le degré d'intégration des habitants dans leur ville peut en partie se lire dans l'état de propreté de cette ville, de ses trottoirs, de ses chaussées. Un papier ou un journal jeté, sur la voie publique, des détritiques amassés à divers endroits, des murs jonchés d'affiches ou de graffitis sont autant de signes extérieurs qui révèlent les inadéquations entre l'homme et sa cité.

Pour remédier à ces phénomènes, on peut évidemment multiplier les moyens en personnel et en matériel des services municipaux de propreté publique. On peut aussi mener d'importantes campagnes de sensibilisation de la population en vue d'une prise de conscience individuelle et collective. Si elle donne souvent des résultats appréciables, cette méthode n'est toutefois pas la panacée et, en tous cas, n'agit pas sur les causes réelles. Pourquoi ?

.../...

Parce qu'à mon sens, l'état de propreté d'une ville procède de causes fondamentales, structurelles, liées à son urbanisme. Car, si l'homme manifeste un sentiment de rejet de sa ville en la souillant, ce n'est pas son psychisme intrasèque qu'il faut invoquer, mais bien son environnement social, et, en premier lieu, la qualité de l'urbanisme. En effet, par sa nature-même ou par l'imperfection des moyens techniques, l'urbanisme est susceptible de créer de nombreuses pollutions et nuisances.

C'est d'ailleurs la grande question que commence à se poser ce nouvel urbanisme naissant qui prend en compte le phénomène écologique et qui s'interroge sur la manière d'agencer une ville pour qu'elle réponde au mieux aux besoins de ces habitants.

Pendant très longtemps, seuls les éléments quantitatifs étaient prioritaires : il fallait parer au plus pressé, construire des logements et des équipements de masse, le plus rapidement possible et au moindre coût. C'était le désordre urbain, fruit d'une industrialisation sauvage dont quelques villes, dont Lille, conservent encore les vestiges et les cicatrices. Notre ville porte en effet les traces de l'entassement, autour des premières usines, de la population ouvrière venue des campagnes, les entrepôts et les anciennes fabriques, les courées en grand nombre constituent encore la trame de plusieurs quartiers.

Pendant longtemps aussi, l'absence de législation de nature à freiner, sinon à supprimer la spéculation foncière, a constitué l'une des causes du désordre engendré sur le plan urbanistique. Les centres de nos villes se sont vidés, tandis que les quartiers excentriques se transformaient en concentrations inesthétiques. Le phénomène urbain était victime des effets cumulés de plusieurs décennies de spéculations sur les terrains et les logements.

Dans ces conditions, faut-il faire supporter à nos seuls administrés la responsabilité de la propreté de la Ville ? Je ne le pense pas.

Il nous appartient, à nous, Elus de collectivités à présent totalement décentralisées, d'inspirer ou de mettre en oeuvre un urbanisme pour lequel la qualité de l'implantation et des équipements seront prioritaires, au même titre que le logement lui-même.

.../...

Il faut un urbanisme social, une organisation rationnelle de l'espace, le prolongement et l'application de notre politique du cadre de vie.

Et pour ce faire, une multitude de facteurs interviennent : la reconquête des centres villes, les espaces verts, une nouvelle répartition des domaines réservés aux piétons, aux cyclistes, aux voitures ; le développement et le nouvel agencement des réseaux routiers, l'amélioration des réseaux de transport en commun, etc... En la matière, de simples petites retouches peuvent avoir des effets considérables et changer totalement le visage d'une ville.

Pour mettre en oeuvre cette nouvelle conception de l'aménagement urbain, il faut utiliser cet outil privilégié qui est la décentralisation car, si la commune est elle-même la cellule de base de l'organisation sociale, c'est le quartier qui en constitue le noyau. Car, pour faire une ville plus humaine, il faut la concevoir, la penser à l'échelle de ses quartiers et avec ses habitants.

Vous savez que sur ce plan, Lille fait figure de ville-pilote. La décentralisation à Lille est une réalité. La dimension de la vie quotidienne dans notre ville reste celle des quartiers qui gardent le souvenir du "village dans la ville". Les neuf mairies de quartier sont le centre de la nécessaire concertation permanente entre les Elus, les habitants, les associations. Chaque quartier dispose ainsi de ses services, de ses équipements, de son animation, dans le respect de sa personnalité qu'il convient de préserver. C'est au Conseil de Quartier que revient le rôle de consulter, d'informer les habitants et les organismes avant toute décision importante et de proposer au Conseil Municipal des projets propres au quartier.

Le quartier a bien évidemment compétence dans le domaine qui nous occupe aujourd'hui, celui de la propreté et de l'environnement. C'est ainsi, par exemple, que pour faire suite à la tenue à Lille des Premières Assises Nationales de la Propreté Publique et de l'Environnement, nous lancerons l'idée de la passation entre chaque quartier et la Municipalité, "d'un contrat de confiance ville propre". Cette opération pourrait consister, à l'aide d'une plaquette :

- à présenter aux Lillois l'équipe de propreté oeuvrant dans leur quartier ;
- à donner le numéro de téléphone de la mairie de quartier en engageant la Municipalité à intervenir dans un délai maximum pour régler tout problème qui serait signalé (dépôt d'ordure, sallissure particulière d'une voirie, affichage sauvage, etc...) ;

.../...

- à présenter, pour mieux faire connaître, l'action de la Ville dans le domaine de la propreté.

Bref, il s'agira d'un engagement mutuel à faire davantage pour l'embellissement de la Ville.

Par ailleurs, le nouvel organigramme des Services Municipaux repose sur le principe fondamental de la décentralisation des services au niveau des quartiers. Dans cette optique, la décentralisation d'une partie des services techniques est devenue effective au début de cette année. Il s'agit de la création d'équipes d'interventions chargées de petits travaux de réparation urgente dans les bâtiments communaux, le but de ces équipes étant de répondre, dans les délais les plus brefs possibles, à toutes les demandes d'intervention émanant d'un responsable d'équipement municipal.

Un autre volet de cette décentralisation, concernant la propreté, et d'une manière générale la protection de l'environnement des quartiers, sera mis en oeuvre tout prochainement.

En effet, à l'issue d'une étude technique très détaillée, entreprise rue par rue, pour déterminer les meilleurs types d'intervention ou de traitement, il est apparu que les deux secteurs d'entretien du service de la Propreté Publique que sont la mécanisation et le balayage manuel ne seraient pas seulement complémentaires mais inter-dépendants et ce au niveau de chaque quartier.

L'idée est d'affecter, dans chaque mairie de quartier, un surveillant de la propreté chargé de l'encadrement des ouvriers d'entretien de la voie publique de la surveillance de l'environnement du quartier et de l'exécution des travaux de maintien de la propreté publique. Cet "îlotier" de l'environnement effectuera sa tâche en arpentant les rues de son quartier et informera en permanence le Secrétaire de la mairie de quartier des nuisances constatées ou ressenties par la population. Ces informations seront alors communiquées par radio au chargé de l'environnement en place au P.C. du Service des Mairies de Quartier qui pourra, à son tour, faire intervenir l'équipe et le matériel adéquats (le service du balayage mécanique intervenant comme "prestataire de services").

Dès lors, ce schéma rendu opérationnel, il pourra être répondu dans un délai très court aux demandes exprimées par les riverains.

.../...

De plus - et c'est là une de nos idées-force dans le domaine de la décentralisation - les Conseillers de quartier seront étroitement associés à la recherche de l'efficacité maximum du service de nettoyage car, après avoir pris connaissance des moyens humains et matériels dont disposent leur quartier, il leur appartiendra d'émettre un avis sur la méthode et le dispositif à mettre en oeuvre. Il s'agit bien d'un aspect de cette "nouvelle citoyenneté" que nous voulons instaurer car les Lillois ont le droit et ils doivent avoir les moyens de maîtriser les décisions qui déterminent leur vie quotidienne, dans le cadre des structures de concertation et de décentralisation que constituent les conseils de quartier.

- Un meilleur urbanisme pour un meilleur cadre de vie ;
- une nécessaire décentralisation,

voilà les deux idées que je souhaitais développer en conclusion de ses Assises, apportant ainsi, je l'espère, une contribution au dialogue fructueux qui s'est noué au cours de ces deux journées entre les organisateurs, les conférenciers, les congressistes.

Qu'il me soit enfin permis de remercier tous ceux qui ont bien voulu répondre à notre invitation, notamment Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, les nombreux Elus et Techniciens Municipaux et l'Association des Ingénieurs des Villes de France.

Si la bataille de la propreté n'est pas gagnée aujourd'hui, nous aurons pu découvrir de nouvelles armes pour pouvoir mieux nous battre.